

Fribourg, le 15 juin 2025

Prise de position du PLRF sur avant-projet de loi portant sur l'assainissement des finances de l'Etat

Madame la Conseillère d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

Madame, Monsieur,

Le PLRF vous remercie de l'avoir consulté sur le PAFE. Ci-après, notre prise de position.

Introduction

Depuis plusieurs années, le PLR n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme sur la **dérive des finances cantonales**. Lors de nos communications sur les comptes et le budget de l'Etat, nous avons alerté sur l'**inflation des charges de fonctionnement**, l'expansion continue de la masse salariale, et invité le Conseil d'Etat à agir. Nous avons également dénoncé l'absence de vision à long terme en matière de pilotage stratégique.

Le **Programme d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE)**, présenté en avril 2025, est une réaction tardive mais devenue indispensable. Il regroupe 97 mesures, représentant environ **150 millions d'économies annuelle**, dont les deux tiers sur les dépenses et un tiers sur les recettes. Si le Conseil d'Etat reconnaît aujourd'hui l'urgence d'un rééquilibrage, il aurait dû agir **plus tôt**, en engageant des réformes de fond, et non en concentrant en fin de législature un plan essentiellement technique, transférant des charges plutôt que réalisant des économies à long terme.

Synthèse des résultats du sondage

Le sondage interne du PLR montre une **acceptabilité élevée pour une large majorité des mesures** proposées. Plus de 80 % des propositions recueillent un soutien clair. Toutefois, certaines mesures sont problématiques ou suscitent de fortes divisions. Elles concernent notamment :

- les **EMS** (réduction des EPT, prise en compte de la fortune, refacturation aux communes des mandats cantonaux EMS),

Créons les solutions

PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65

- les **communes** (transferts de charges et refacturations),
- et quelques mesures de **fiscalité ou de recettes accessoires**.

Synthèse par type de mesure :

Catégorie	Mesures	Acceptables	Partagées	Refusées
Émoluments et taxes	15	13	1	1
Ressources humaines / salaires	10	7	2	1
Subventions / aides	43	39	3	1
Communes – canton	9	5	4	0
EMS / santé	11	6	3	2
Formation / communication	9	9	0	0
Fiscalité	7	5	2	0

Le tableau complet, avec la position sur chacune des 97 mesures, est annexé à cette prise de position.

Position du PLR

Le PLR soutient la nécessité d'un redressement des finances cantonales. Depuis plusieurs années, notre parti alerte sur l'emballlement incontrôlé des charges de fonctionnement, la croissance constante de la masse salariale de l'État, et le déséquilibre croissant entre les revenus structurels et les dépenses. Le dépôt du Programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE) par le Conseil d'État en avril 2025 confirme malheureusement ces craintes. Il arrive tard, dans un contexte où l'État est contraint de réagir dans l'urgence, faute d'avoir agi avec anticipation.

Pour le PLR, l'objectif d'un assainissement structurel est légitime et incontournable. Le canton de Fribourg ne peut se permettre de répéter les erreurs du passé : attendre que le déficit se creuse pour ensuite imposer des mesures d'urgence, souvent peu lisibles, inégalement réparties, et perçues comme punitives par le personnel, les communes et les entités particulièrement visées comme les EMS et l'Université. Il soutient néanmoins la philosophie générale du PAFE, à savoir le refus d'une hausse d'impôt, la préservation de l'investissement public, et la volonté d'agir sur les dépenses de fonctionnement et les charges de l'État.

Cela dit, notre soutien n'est pas inconditionnel. Il repose sur une analyse détaillée des 97 mesures proposées, desquelles il ressort une forte acceptabilité globale, mais aussi plusieurs lignes rouges. Le PLR exige en effet des garanties sur quatre plans fondamentaux.

1. Premièrement, certaines mesures spécifiques ne sont pas acceptables en l'état. C'est le cas notamment de la réévaluation de la fortune pour les frais EMS, ou encore de la hausse des émoluments pour les demandes préalables. Ces mesures posent des problèmes de principe ou de cohérence avec d'autres politiques cantonales. Le PLR demande leur retrait ou, à tout le moins, une réécriture substantielle avec des garde-fous clairs. Le soutien global au PAFE ne saurait valider des atteintes aux principes de justice fiscale ou aux engagements de partenariat avec les communes.
2. Deuxièmement, le PLR ne veut pas d'un programme d'assainissement purement comptable. Ce plan ne peut être un catalogue d'économies techniques sans vision. Il doit s'inscrire dans un agenda plus vaste de réformes de structure à lancer dès la prochaine législature. Le fonctionnement de l'État doit être revu en profondeur et la croissance de la masse salariale limitée à 1% par année dès 2026. Si la masse salariale au budget 2026 est supérieure de 1% à la masse salariale du budget 2025, le PLR refusera le budget.
3. Troisièmement, la relation avec les communes doit être clarifiée. Le PLR exige que tout transfert de charges soit discuté avec les communes. Il est inacceptable que le canton impose des refacturations, des baisses de sa participation ou des réductions de subventions sans dialogue ni préavis. L'autonomie communale est un principe constitutionnel. Le PLR demande que tout impact sur les collectivités locales soit précédé d'une concertation institutionnelle, d'une évaluation financière précise et, le cas échéant, d'un mécanisme de compensation.
4. Quatrièmement, le PAFE devra être piloté et suivi avec rigueur. Le PLR exige un contrôle politique étroit de la mise en œuvre du programme. Il demande qu'un bilan intermédiaire soit présenté au Grand Conseil dès 2027, avec des indicateurs d'économie, un état des mesures appliquées, et des projections révisées pour les années suivantes. La confiance ne suffit pas : elle doit s'accompagner de transparence et de redevabilité.

En résumé, le PLR est prêt à prendre ses responsabilités. Il votera le PAFE dans son ensemble, à condition que les mesures les plus problématiques soient corrigées, que des réformes structurelles soient planifiées, que les communes soient respectées comme partenaires, et que la mise en œuvre soit placée sous contrôle du Grand Conseil. Le PAFE ne sera soutenu que s'il marque un **tournant stratégique** dans la gestion de nos finances publiques, et non un simple épisode technique destiné à donner l'illusion que les problèmes financiers du canton sont maintenant réglés.

Ce soutien est donc **critique, et conditionné**. Il reflète la volonté du PLR de conjuguer rigueur financière, équité politique et responsabilité à long terme.

Créons les solutions

PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65

Voici une synthèse de nos conditions :

1. Mesures controversées

Ces propositions doivent être **retirées** :

- 14 (Nouveaux émoluments pour les demandes préalables de permis)
- 33 (Rehausse EPT + baisse dotation accompagnement en EMS)
- 79 (Prise en compte accrue de la fortune pour les frais EMS)
- 86 (Refacturation aux communes des mandats cantonaux EMS)

Elles soulèvent des **problèmes de principe, d'équité ou de cohérence**.

Hormis les transferts de charges aux communes (cf point 3), les mesures concernant la santé :

- 32 (Rehausse EPT pour le personnel de soins en EMS)
- 42 (Révision des subventions aide et soins à domicile)
- 77 (Facturation des soins EMS à 23 CHF/jour)
- 78 (Suspension de l'indexation des prix de pension en EMS)

ainsi que les mesures administratives suivantes :

- 6 (Adaptation des émoluments du SMO)
- 16 (Renforcement de l'investigation fiscale)

devraient être **atténuées**.

2. Réformes structurelles à engager

Le PAFE ne peut rester une simple **manœuvre budgétaire ponctuelle**. Le PLR exige un **plan de réformes structurelles** pour la prochaine législature :

- limitation de la croissance de la masse salariale à 1% par année dès 2026 et introduction d'une période de carence de six mois pour les postes vacants non essentiels, avant toute mise au concours,
- mise en place de services transversaux (interdirection) reposant sur la création de centre de compétences, avec à terme une réduction de certains postes de travail (sans licenciement),
- accélération de la digitalisation.

Créons les solutions

PLR. Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65

Ces éléments doivent être inscrits dans le rapport final.

3. Protection de l'autonomie communale

Le PLR **demande une réduction du transfert de charges** vers les communes. En outre, les transferts de charges doivent faire l'objet d'une concertation avec les communes.

4. Pilotage et suivi rigoureux

Un **dispositif de pilotage public** est indispensable :

- bilan intermédiaire au Grand Conseil dès 2027,
- indicateurs de suivi précis,
- transparence sur les économies effectivement réalisées.

Le Conseil d'État doit rendre des comptes régulièrement, pour garantir la crédibilité du plan.

Conclusion

Le **PLR est prêt à assumer ses responsabilités**. Il soutient l'idée d'un plan d'assainissement solide, mais pas un chèque en blanc à un exécutif qui n'a pas su anticiper.

Le PLR soutiendra donc le PAFE pour autant que :

- **les mesures contestées soient retirées ou amendées.**
- **des mesures structurelles concrètes et chiffrées soient inscrites dans le rapport final du PAFE, et engagées dès la prochaine législature. Cela inclut de limiter l'augmentation de la masse salariale à 1% par année et cela dès 2026. Ce point précis conditionne l'approbation du budget 2026 par le PLRF. Cela comprend enfin l'introduction d'une période de carence de six mois pour les postes vacants non essentiels, avant toute mise au concours.**

Nous remercions le Conseil d'Etat de nous avoir donné l'opportunité de prendre position sur cet avant-projet de loi et vous adressons nos salutations les meilleures.

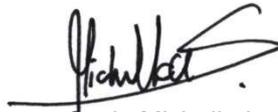
Créons les solutions

PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65

AU NOM DU PLR.LES LIBÉRAUX-RADICAUX DU CANTON DE FRIBOURG



Alexandre Vonlanthen
Président



Savio Michellod
Secrétaire général

Contacts :

- Claude Brodard
- Antoinette de Weck
- Alexandre Vonlanthen
- Savio Michellod

Annexe – Prise de position pour chaque mesure (sondage interne du groupe parlementaire)

Créons les solutions

PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65

N°	Intitulé de la mesure	Position issue du sondage
1	Augmentation des tarifs et émoluments de la Chancellerie	✓ Acceptable (15 oui / 3 non)
2	Adaptation des émoluments du SAEF	✓ Acceptable (12 oui / 6 non)
3	Augmentation des émoluments du SBC	✓ Acceptable (13 oui / 5 non)
4	Modification du prix de pension pour les personnes détenues	✓ Acceptable (17 oui / 2 non)
5	Adaptation des émoluments de la Police	✓ Acceptable (13 oui / 6 non)
6	Adaptation des émoluments du SMO	⚠ Partagé (12 oui / 7 non)
7	Adaptation des émoluments du SPC	✓ Acceptable (15 oui / 3 non)
8	Adaptation des émoluments du SPE	✓ Acceptable (15 oui / 4 non)
9	Modification de la pratique des émoluments du SdE	✓ Acceptable (13 oui / 6 non)
10	Augmentation des tarifs des analyses alimentaires	✓ Acceptable (15 oui / 4 non)
11	Augmentation des émoluments des Préfectures	✓ Acceptable (16 oui / 3 non)
12	Révision des taxes pour l'usage du domaine public	✓ Acceptable (17 oui / 2 non)
13	Adaptation des émoluments du SeCA	✓ Acceptable (14 oui / 5 non)

14	Nouveaux émoluments pour les demandes préalables de permis	<input checked="" type="checkbox"/> Pas acceptable (9 oui / 10 non)
15	Augmentation des émoluments du SEn	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (15 oui / 4 non)
16	Renforcement de l'investigation fiscale	<input type="checkbox"/> Partagé (10 oui / 8 non)
17	Location externe des parkings inoccupés	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (19 oui / 0 non)
18	Augmentation des frais d'écolage (secondaire II)	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (14 oui / 5 non)
19	Augmentation taxes d'examen final (secondaire II)	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (15 oui / 4 non)
20	Tarifs comptabilité Grangeneuve	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (16 oui / 3 non)
21	Hausse des tarifs des permis de pêche	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (13 oui / 4 non)
22	Facturation aux communes des mandats « chef de projet »	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (14 oui / 5 non)
23	Augmentation de la contribution de la BCF	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (19 oui / 0 non)
24	Augmentation de la contribution de l'OCN	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (16 oui / 0 non)
25	Gel de toutes indemnités	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (16 oui / 2 non)
26	Versement de l'entier du 13e salaire en décembre	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (16 oui / 3 non)
27	Report des mesures « pénibilité » à 2029	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (19 oui / 0 non)

28	Suspension des primes de reconnaissance	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (17 oui / 2 non)
29	Moratoire sur réévaluations de fonctions (EVALFRI)	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (18 oui / 0 non)
30	Ralentissement des investissements/rénovations en institutions spécialisées	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (12 oui / 6 non)
31	Non-compensation des baisses d'aides fédérales	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (19 oui / 0 non)
32	Rehausse EPT pour le personnel de soins en EMS	<input type="checkbox"/> Partagé (9 oui / 9 non)
33	Rehausse EPT + baisse dotation accompagnement en EMS	<input checked="" type="checkbox"/> Pas acceptable (8 oui / 9 non)
34	Stagnation des subventions d'exploitation des institutions spécialisées	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (16 oui / 3 non)
35	Diminution de l'aide agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (13 oui / 5 non)
36	Réduction des subventions biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (15 oui / 4 non)
37	Mutualisation ou fusions dans les institutions spécialisées	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (18 oui / 0 non)
38	Nouveau calcul des frais administratifs ORS	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (18 oui / 0 non)
39	Réduction des projets de promotion de la santé	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (14 oui / 5 non)
40	Participation accrue des parents aux frais d'internat	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (17 oui / 1 non)
41	Réduction des aides au contrôle des viandes	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (15 oui / 3 non)

42	Révision des subventions aide et soins à domicile	⚠ Partagé (10 oui / 8 non)
43	Stabilisation PIG HFR & limitation PIG RFSM	✅ Acceptable (16 oui / 3 non)
44	Autofinancement du CTTS (Buissonnets)	✅ Acceptable (14 oui / 2 non)
45	Abandon du soutien aux bâtiments culturels	✅ Acceptable (17 oui / 2 non)
46	Réduction de l'aide agricole (promotion)	✅ Acceptable (13 oui / 5 non)
47	Réduction des subventions améliorations foncières	✅ Acceptable (16 oui / 3 non)
48	Réduction des subventions développement durable	✅ Acceptable (14 oui / 5 non)
49	Réduction des subventions plan climat	✅ Acceptable (14 oui / 5 non)
50	Réduction des subventions au développement touristique	✅ Acceptable (16 oui / 3 non)
51	Renoncement aux subventions potestatives	✅ Acceptable (16 oui / 3 non)
52	Baisse du taux de subvention des plateformes multimodales	✅ Acceptable (14 oui / 5 non)
53	Réduction de l'enveloppe de soutien aux entreprises	✅ Acceptable (17 oui / 1 non)
54	Réduction du budget communication du Conseil d'État	✅ Acceptable (19 oui / 0 non)
55	Remplacement enveloppes/papier par du recyclé meilleur marché	✅ Acceptable (19 oui / 0 non)

56	Report de la « Politique Aide aux médias » à l'école obligatoire	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (18 oui / 0 non)
57	Report du projet Digifonds	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (16 oui / 2 non)
58	Réduction de l'enveloppe pluriannuelle de l'Université	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (14 oui / 5 non)
59	Économies au SPO	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (19 oui / 0 non)
60	Nouvelle politique des amortissements	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (15 oui / 2 non)
61	Désassujettissement & vente de chalets	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (18 oui / 1 non)
62	Modification du fonds d'amélioration foncière	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (16 oui / 2 non)
63	Renoncement à l'augmentation des moyens pour le plan phyto	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (17 oui / 2 non)
64	Démolition de la porcherie Grangeneuve	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (13 oui / 4 non)
65	Négociation OCMS pour baisser les prix	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (17 oui / 0 non)
66	Suppression des salaires des élèves EMF & Eikon	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (16 oui / 3 non)
67	Recapitalisation de la Fondation Seed Capital Fribourg	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (18 oui / 0 non)
68	Réduction du réseau routier cantonal	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (14 oui / 5 non)

69	Élaboration d'une stratégie agro-alimentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (17 oui / 1 non)
70	Taxe sur les volumes extraits (gravières)	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (17 oui / 1 non)
71	Réduction de la déduction des frais de déplacement	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (15 oui / 4 non)
72	Renonciation à la compensation de la progression à froid	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (13 oui / 4 non)
73	Diminution de la part communale à l'impôt sur les véhicules à moteur	<input type="checkbox"/> Partagé (9 oui / 9 non)
74	Suspension de l'indexation des salaires	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (17 oui / 2 non)
75	Décalage de six mois de la progression de palier	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (19 oui / 0 non)
76	Contribution de solidarité (1 % > 39 000 CHF)	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (17 oui / 2 non)
77	Facturation des soins EMS à 23 CHF/jour	<input type="checkbox"/> Partagé (11 oui / 7 non)
78	Suspension de l'indexation des prix de pension en EMS	<input type="checkbox"/> Partagé (12 oui / 7 non)
79	Prise en compte accrue de la fortune pour les frais EMS	<input checked="" type="checkbox"/> Pas acceptable (8 oui / 10 non)
80	Revenu retenu pour bourses & prise en compte du concubin	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (16 oui / 3 non)
81	Nouvelle clé LASoc / LALAVI / LARACE	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (15 oui / 2 non)
82	Plafonnement de l'aide à l'accueil extrafamilial	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptable (14 oui / 3 non)

83	Réévaluation du soutien aux bâtiments scolaires	⚠ Partagé (11 oui / 7 non)
84	Réduction des subventions sylvicoles	✅ Acceptable (16 oui / 3 non)
85	Diminution de la participation de l'État aux frais de campagne électorale	✅ Acceptable (18 oui / 0 non)
86	Refacturation aux communes des mandats cantonaux EMS	❌ Pas acceptable (9 oui / 8 non)
87	Renonciation à la prise en charge des frais postaux du vote par correspondance	✅ Acceptable (19 oui / 0 non)
88	Suppression de l'envoi de propagande électorale aux Suisses de l'étranger	✅ Acceptable (17 oui / 2 non)
89	Simplification de la naturalisation	✅ Acceptable (15 oui / 4 non)
90	Participation communale aux familles d'accueil non-professionnelles	✅ Acceptable (13 oui / 3 non)
91	Plafonnement temporaire de la péréquation des besoins	✅ Acceptable (12 oui / 5 non)
92	Fin du régime transitoire PC AVS/AI	✅ Acceptable (11 oui / 5 non)
93	Part communale (25 %) aux PC familles	⚠ Partagé (9 oui / 7 non)
94	Augmentation de la part communale au trafic local	⚠ Partagé (10 oui / 7 non)
95	Augmentation de la part communale au trafic régional	⚠ Partagé (10 oui / 7 non)
96	Transfert aux communes des coûts du RCC	⚠ Partagé (10 oui / 7 non)
97	Report de l'entrée en vigueur du projet ENEO	✅ Acceptable (12 oui / 5 non)